

**DEBOUT  
LA FRANCE !**

**Mme Pascale MORINIERE**

Associations Familiales Catholiques  
28, Place Saint-Georges  
75009 Paris

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous informer de la bonne réception de votre courrier du 7 mai 2019. La défense de la famille doit être un axe majeur de la politique aujourd'hui. La famille est le fondement de la société et la première des protections sociale. Le droit à la famille est inscrit dans presque tous les grands textes sur les droits humains et, à cet égard, doit être scrupuleusement respecté.

C'est pourquoi j'ai l'honneur avec les candidats de la liste « **Le courage de défendre les Français avec Nicolas Dupont-Aignan. Debout La France! - CNIP** » de signer votre manifeste en faveur des familles. L'ensemble de nos candidats ont à cœur la défense de la famille et souhaitent une Europe qui respecte les familles européennes ainsi que les choix des différents peuples et l'indépendance des Etats en la matière.

Nous souhaitons avoir une économie plus compatible avec la famille, qui permette l'émancipation de la Femme et un meilleur partage des charges entre hommes et femmes. Nous voulons que le travail puisse enfin payer et permettre aux familles de vivre décemment. Nous souhaitons que les femmes puissent avoir une carrière professionnelle et une famille sans que cela ne leur porte préjudice notamment en matière de droits à la retraite. Nous voulons une meilleure reconnaissance du travail domestique et du bénévolat. Enfin, nous souhaitons confirmer la famille comme espace privilégié et naturel pour l'éducation des enfants et souhaitons garantir à chaque enfant le droit à la santé, à l'éducation, au logement et à la protection familiale. Sur toutes ses valeurs, les candidats de notre liste sont prêts à s'engager.

Toutefois, nous souhaitons émettre une réserve sur les deux derniers points de votre manifeste. Nous reconnaissons l'indépendance des Etats

# DEBOUT LA FRANCE!

dans leur politique familiale et refusons toute ingérence de l'Union Européenne. C'est pourquoi nous souhaitons souligner notre attachement au respect de la loi Veil concernant l'avortement. Sur le point 10, nous rappelons que si nous respectons les traditions culturelles, morales et religieuses de chacun, elles doivent respecter les valeurs républicaines et à la loi française en matière d'égalité homme-femme, de droit des femmes et de liberté individuelle.

Recevez, Madame, mes plus sincères salutations,  
Fidèlement,



**Nicolas Dupont-Aignan**  
Député de l'Essonne  
Président de Debout La France

*Tête de liste « Debout La France -CNIP » aux élections européennes 2019*